

La Chapelle Expiatoire - Square Louis XVI

Sur le côté du Boulevard Haussmann, la Chapelle Expiatoire a rouvert ses portes aux visiteurs.



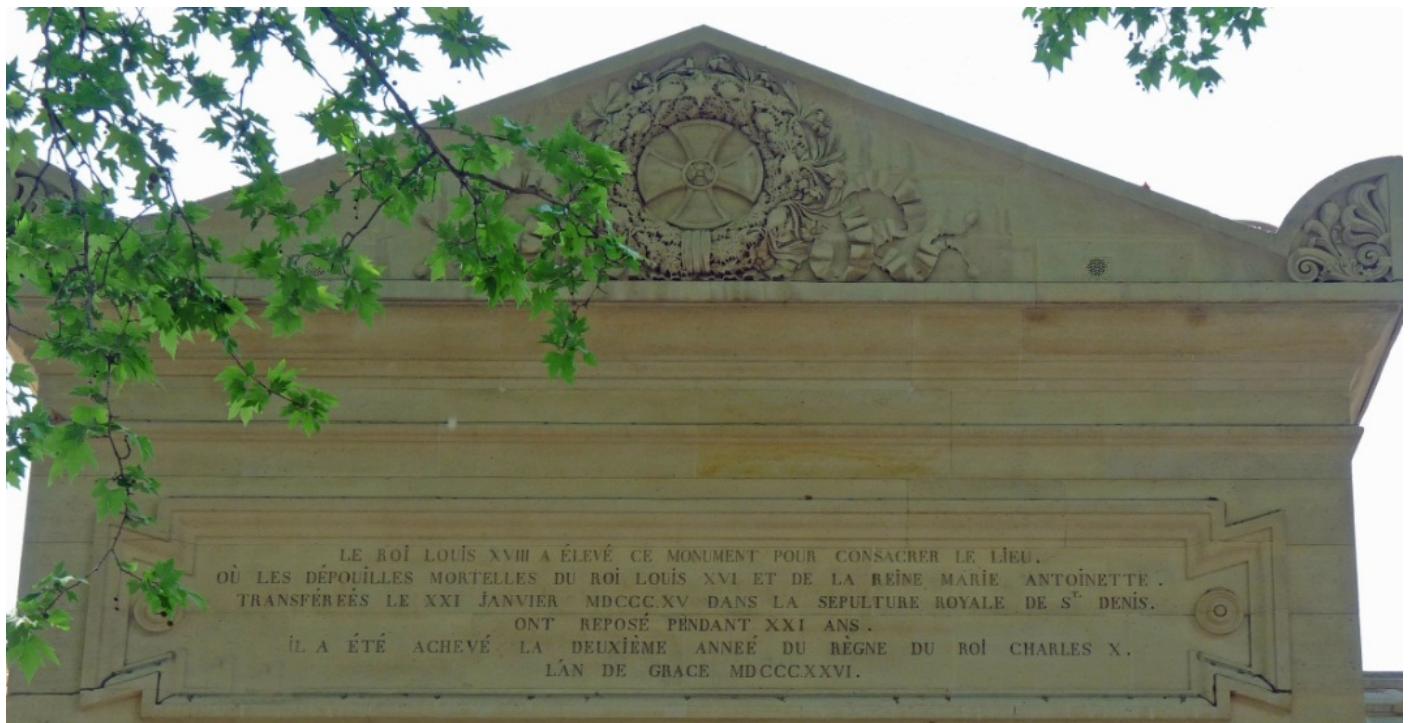
Le roi Louis XVI et le cimetière de la Madeleine ont un destin étroitement lié. Le 30 mai 1770, le jour du mariage du Dauphin Louis futur Louis XVI et de l'archiduchesse d'Autriche Marie-Antoinette, sur la place Louis XV – futur place de La Concorde – *Voir Tome I*, lors des tirs du feu d'artifice un mouvement de foule et de panique provoque le décès de cent trente personnes. Elles seront inhumées le 6 juin 1770 au cimetière de la Madeleine. Lors des massacres de septembre, d'autres gardes fait prisonnier le 10 août, sont massacrés dans les prisons de Paris. Leurs dépouilles sont jetées dans les fosses communes des mêmes lieux.

Quelques années après le 10 août 1792, des milliers de parisiens et des fédérés attaquent le palais des Tuileries. Les gardes suisses présents combattent l'insurrection. Plus de 600 militaires meurent lors de l'affrontement sanglant. Certains seront enterrés au cimetière de la Madeleine, les autres sont portés dans une carrière au pied de Montmartre pour être ensevelis. Les députés de la Convention National condamnent le roi le 19 janvier 1793, la sentence dit- être exécutée immédiatement. Il sera conduit Place de la Révolution où la guillotine est installée depuis le début du mois. Entre mai 1793 et juin 1794, le Tribunal Révolutionnaire condamne à mort 2747 personnes, plus 1120 personnes sont exécutées sur la place. Les charrettes les conduisent jusqu'à l'enclos du cimetière. Pour des raisons de salubrité, il sera fermé le 25 mars 1794. Le cimetière dit « des errancis » = « des estropiés » - *aujourd'hui disparu* - recevra les nouveaux condamnés.

Considéré bien national, le cimetière est vendu à Pierre-Louis-Ollivier Descloseaux. A la Restauration, la monarchie est rétablie, le roi Louis XVIII (1755-1795) a voulu rendre hommage à son frère et sa belle-sœur. Des recherches sont entreprises pour retrouver la dépouille du roi Louis XVI (1724-1793) et celle de son épouse Marie-Antoinette (1755-1793). Pierre-Louis-Ollivier Descloseaux autorise des fouilles et revend le

terrain à la famille royale. Le 19 janvier 1815, une ordonnance déclare la construction d'un édifice mémoriel. Le 21 janvier, les corps retrouvés sont transférés à la cathédrale Saint-Denis et la première pierre est posée. Les travaux sont confiés aux architectes Pierre François Fontaine et Pierre Hippolyte Lebas. Les travaux terminés, la messe de dédicace est célébrée le 20 janvier 1824 et la première messe de requiem sera dite le lendemain. Les travaux d'embellissements se poursuivent jusqu'en 1826. Avec le retour de la Révolution, la chapelle commence à perdre de son éclat. Les fleurs de lys sont grattées. Aucuns travaux d'entretien n'interviennent après l'abrogation de la loi de 1816 portant sur les cérémonies du souvenir. En 1833, le monument montre des signes inquiétants. En 1852, la chapelle se trouve sous la protection du service des bâtiments de l'Empire. Des réparations nécessaires sont entreprises, les travaux du Baron Hausmann la place dans un jardin clôturé. Quelques années plus tard sous la période de la Commune, la chapelle est menacée de destruction. La troisième république se montre encore plus inquiétante entre 1882 et 1889. Le décès du chapelain en 1883, marque la fin des célébrations religieuses. En 1910, les controverses reprennent. Le classement en monument historique, le 22 juillet 1914 fera cesser tout péril.

La découverte du corps de Louis XVI, situé le long du mur, côté rue d'Anjou, conditionne le choix de l'orientation de la chapelle côté soleil couchant. Ce positionnement va à l'encontre de la tradition religieuse. Le style architectural adopté par Jean-François Fontaine s'apparente au néo-classique mariant les tendances de l'Antiquité et du Moyen-Âge.



La chapelle, lieu de souvenir est implanté au centre de l'espace. L'arrivée sous la coupole se fait par un chemin ascensionnel. Un cérémonial s'impose au visiteur. Tout d'abord le pavillon à la façade austère permet l'accès. Son architecture évoque la réplique d'un imposant sarcophage gravé d'un éloge mémoriel du roi Louis XVIII. Cet austère et sombre vestibule constitue la première phase qui conduit sur l'allée lumineuse du jardin entre deux rangées de pierres tombales ornées de sablier, et un escalier qui amène sous le péristyle grec. Le portail s'ouvre sur la chapelle ronde inondée de lumière par les ouvertures zénithales. Il faut traverser dallage en reflet de la coupole pour arriver au maître-autel. Les décors pendentifs interprètent des dogmes théologiques : la Passion du Christ, la Trinité, les Tables de la Loi, l'Eucharistie. Dans les chapelles latérales, entre les statues de marbre blanc, deux doubles petits escaliers conduisent à la crypte. Elle abrite l'autel noir en forme de tombeau antique marque l'emplacement où les restes du roi furent exhumés. La sortie de la crypte s'effectue par deux galeries à belle perspective munies latéralement par des grilles côtés jardins et des stèles verticales et funéraires en contre bas du côté cour intérieur. L'abondance intérieure surprend face à la rigueur extérieure qui nous a conduits vers la merveilleuse chapelle. Ce contraste intervient pour marquer la double destination du lieu au service du souvenir et de la prière.



Apothéose de Louis XVI - Œuvre de Joseph Bosio



Marie-Antoinette soutenue par la religion - œuvre de Jean Pierre Cortot
Sur le marbre noir, la dernière lettre à Madame Elisabeth sœur du Roi
Les ciseleurs Plantar et Delafontaine ont réalisé les candélabres en bronze doré.



Le transport des dépouilles du couple royal vers la basilique Saint-Denis – Œuvre de François-Antoine Gérard



Une messe à la Chapelle expiatoire. Lancelot Théodore Turpin de Crissé – 1835





La coupole



Le maître autel



« La tête dans la coupole » - Œuvre de l'artiste dit : « Le Diamantaire »



L'autel en forme de tombeau en marbre noir et son vitrail



Les marches de la crypte



